

L'opération des Capucins à Brest. La prise en compte du patrimoine dans la création d'un quartier de ville sur une friche militaire complexe

Annick CLÉAC'H

Avec la réalisation du projet Penfeld dont l'aménagement du plateau des Capucins fait partie et la construction de la première ligne de tramway (la mise en service est prévue en juin 2012), le centre ville de Brest va connaître, dans les prochaines années, la principale métamorphose de son urbanisme depuis la reconstruction, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Le nouveau quartier va être créé sur un espace qui est une friche militaire depuis la fermeture des ateliers de DCNS¹ sur ce site, en décembre 2003. Le ministère de la Défense étant vendeur, la communauté urbaine, Brest métropole océane s'est portée acquéreur. Le processus de cession foncière du ministère de la Défense à Brest métropole océane, en cours depuis plusieurs années, va prochainement s'achever. La collectivité sera propriétaire lorsque les opérations de dépollution du site effectuées sous la direction des travaux maritimes seront achevées, probablement à la fin 2009.

Ce grand terrain de 12 hectares qui se libère, offre à Brest l'opportunité rare dans une grande ville d'étendre son centre en concevant un nouveau quartier, là où résident les origines de la cité, fortement liées à la marine et à l'arsenal. L'opération est un cas symbolique de reconversion d'un site militaire en morceau de ville.

I- L'OUVERTURE DE LA PENFELD AUX USAGES CIVILS

1° LE BERCEAU DE LA MARINE À BREST

C'est au XVII^e siècle que se noue le véritable destin militaire et urbain de Brest qui n'est, à l'époque qu'une bourgade bien modeste, sur la rive gauche de la Penfeld, serrée autour de son château, puissante forteresse médiévale. Lorsque Richelieu décide, en 1629, de créer des ports militaires et des arsenaux sur la façade atlantique pour protéger les bateaux de commerce et faire du royaume une puissance maritime susceptible de rivaliser avec les concurrents, en particulier les Anglais, il retient trois sites : Le Havre, Brouage et, à l'extrémité de la Bretagne, l'estuaire d'un petit fleuve côtier, la Penfeld.

Bien que la Penfeld soit un cours d'eau modeste, le site est intéressant. L'aber, remonté par la marée sur six kilomètres est profond et encaissé, à l'abri des vents d'ouest. Il est protégé à son embouchure par le château, bâti sur un éperon rocheux dont le rôle militaire est déjà impor-

tant. La Penfeld se jette dans la rade, vaste plan d'eau défendu par le Goulet, détroit de deux kilomètres, entre les pointes des Espagnols et du Minou.

La situation est exceptionnelle. La pointe de Bretagne est le lieu le plus avancé du royaume face à l'Atlantique. Elle est proche des routes maritimes empruntées par les bateaux de commerce et les marines militaires des grandes puissances européennes.

L'importance stratégique de Brest est confirmée par Colbert qui fait effectuer de très importants travaux, sous la conduite de Vauban, qui vient plusieurs fois sur place. Pendant trente ans, les chantiers se succèdent pour agrandir l'arsenal, achever de fortifier le site et créer une véritable ville nouvelle. En 1681, par des lettres patentes qui la réunissent à Recouvrance, quartier de la rive droite, Brest acquiert un statut urbain.

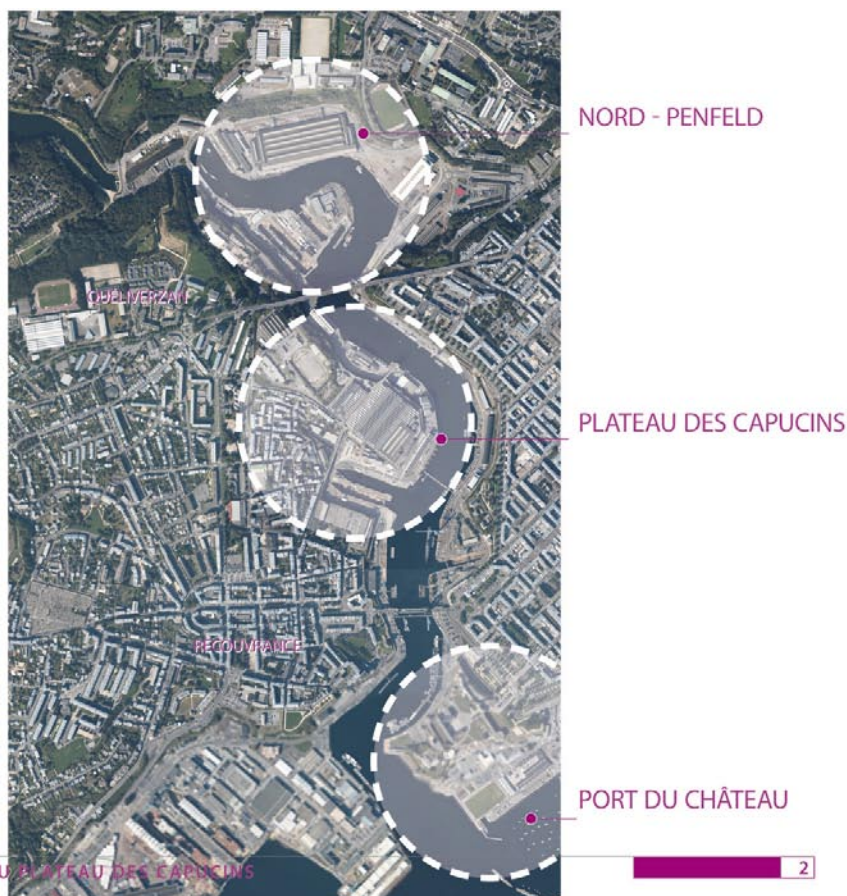
La marine occupe l'estuaire de la Penfeld et ses rives depuis maintenant trois siècles et demi. Plus récemment, à partir de la fin du XIX^e siècle, elle s'est implantée à l'ouest, le long de la côte où s'est constituée la rade abri avec les installations modernes. Le glissement vers l'ouest se poursuit activement, aujourd'hui. En effet, le site initial, contraint et vieilli a perdu une partie de son intérêt. Certaines activités se délocalisent et laissent vacants de vastes terrains, bâtiments et plans d'eau. Il en est, ainsi, des ateliers de métallurgie de l'arsenal, construits dans la seconde moitié du XIX^e siècle que DCNS a définitivement quittés en 2003.

2° UN PROJET SUR TROIS SITES

La décision de cession de terrains et de bâtiments a été prise par l'État lors d'un Comité interministériel d'aménagement du territoire, en décembre 1997. Pour la mettre en oeuvre, on a créé la Mission Penfeld coprésidée par le préfet du Finistère et le président de Brest métropole océane. La MRAI² est chargée de mener les négociations sur les conditions financières de la cession de trois sites situés sur la Penfeld (Fig. 1).

Fig. 1.
Les trois sites au
centre ville de
Brest.
(Crédit : BMO)

LE PLATEAU DES CAPUCINS ESPACE PENFELD



PLAN GUIDE DES AMÉNAGEMENTS DU PLATEAU DES CAPUCINS

L'une des trois opérations prévues est d'ores et déjà achevée. Il s'agit de la construction, au pied du château, soit en pleine ville, d'un port de plaisance et d'escale de 700 places dont 150 sont réservées au personnel de la marine. Le fond de l'estuaire, au lieu-dit Le Salou, est destiné à devenir, à terme, un pôle industriel nautique commun à la collectivité et à la marine autour d'équipements existants. Quant au plateau des Capucins, il est au coeur d'une grande opération d'urbanisme qui va débiter en 2010.

II- L'OPÉRATION DU PLATEAU DES CAPUCINS: UN GRAND PROJET DE VILLE

1° LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Les grands ateliers se trouvent sur la rive droite de la Penfeld, à l'extrémité d'un plateau suspendu au-dessus d'un méandre de l'aber qu'il domine de trente mètres (Fig.2). En raison de cette position en belvédère, au nord de Recouvrance, face au quartier de Siam, ils sont bien visibles dans le paysage urbain. Alors que nous sommes dans le coeur historique de la ville, ce lieu est inconnu des Brestoïses à l'exception de ceux, ils furent nombreux, qui y travaillèrent. C'est encore un site militaire interdit au public, protégé de toute intrusion par de hauts murs et des portes gardiennées.

Le plateau qui s'étend sur 12 hectares se décompose en deux paliers séparés par un dénivelé de seize mètres. Le plateau supérieur, relativement plat qui avoisine le quartier d'immeubles collectifs de Quéliverzan est occupé par l'ancien centre de formation des apprentis, un terrain de sports et un bâtiment encore utilisé par les militaires. La partie inférieure est complètement occupée par les bâtiments industriels.

Le périmètre de l'opération d'urbanisme comprend deux autres secteurs. Celui de Pontaniou est le plus ancien. Il se compose de l'ancienne prison, bâtiment à la silhouette austère datant, pour l'essentiel, du début du XIX^e siècle, la vieille rue de Saint-Malo qui permet de se faire une idée de ce qu'était l'ancien Brest populaire et le terrain de la Madeleine, propriété de la marine, libre de toute construction. S'y ajoutent une partie des logements sociaux de Quéliverzan édifiés dans les années soixante qui vont bénéficier d'une réhabilitation.

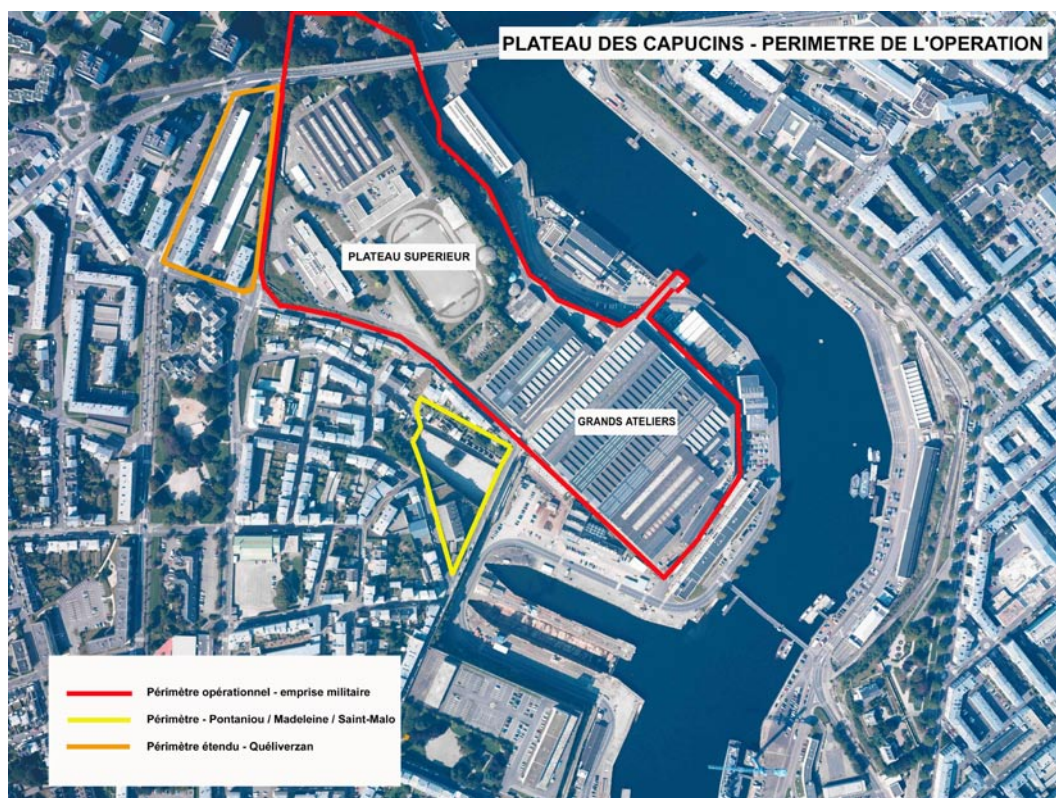


Fig. 2.
Périmètre de
l'opération des
Capucins.
(Crédit : BMO)

2° LES OBJECTIFS DE LA COLLECTIVITÉ

La négociation sur les conditions financières de la cession sont arrivées à leur terme. Lorsque la dépollution du site sera achevée, Brest métropole océane prendra possession des lieux et les premiers travaux d'aménagement pourront démarrer en 2009 ou 2010.

La cession du plateau des Capucins est une magnifique occasion offerte à Brest, de consolider son ambition, reconnue par ses partenaires, État, Région, Département, d'être la métropole occidentale de la Bretagne ayant des fonctions de capitale régionale et un rayonnement national et international dans certains domaines d'excellence, comme ceux qui touchent aux sciences et technologies de la mer.

Sur ce territoire qui était, il y a peu de temps encore un site industriel dominé par la silhouette sombre et monumentale des ateliers, un quartier de centre ville à vocation métropolitaine, multifonctionnel va voir le jour, dans les prochaines années. Cinq cents logements sont prévus sur la partie supérieure du plateau, dont la moitié accessibles aux ménages à revenus moyens et modestes. Les activités économiques de haute technologie et les équipements culturels et universitaires trouveront place dans les ateliers réhabilités et adaptés à leurs nouvelles fonctions et sur l'esplanade voisine.

L'ambition est de faire des constructions à forte valeur patrimoniale qui se trouvent dans le périmètre d'étude (ateliers, ancienne prison de Pontaniou, rue de Saint-Malo, bâtiment aux Lions) une vitrine des savoir-faire brestois et un lieu dédié à la mémoire industrielle et urbaine de Brest.

La maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée à BMA³ qui est la société d'économie mixte de la collectivité. Le projet urbain est élaboré par le cabinet Bruno Fortier, de Paris, associé à l'atelier de l'Île, de Brest qui ont remporté le marché de définition en 2005. Les études de programme sont en cours. L'opération financée en partenariat (Europe, État, Région Bretagne, Conseil général du Finistère, Brest métropole océane) est inscrite dans le contrat de projet État-Région Bretagne pour une première tranche de travaux qui aura lieu entre 2009 et 2013 pour un coût évalué à 67 millions d'euros, chiffre de 2007.

Une attention particulière est portée à la question des liaisons de cette péninsule avec le reste de la ville. A moyen terme, une passerelle réservée aux modes de déplacements doux, piétons et vélos devrait enjamber la Penfeld vers le quartier de Siam. Le lien majeur permettant une bonne accessibilité au futur quartier sera établi par le tramway dont la mise en service interviendra en 2012. Epine dorsale de l'agglomération, cette première ligne arrimera le plateau aux quartiers de rive droite, Recouvrance et Quéliverzan, et au centre ville actuel localisé sur la rive gauche. A partir de la station des Capucins, des navettes de bus électriques desserviront les ateliers, pôle d'emploi tertiaire.

Fig. 3.
Les ateliers.
Vue extérieure
est. (Crédit : René
Tanguy)



III- LA DÉMARCHE PATRIMONIALE

L'histoire a voulu que Brest ne possède pas, comme de nombreuses villes françaises, de quartier de maisons et de monuments anciens à l'exception notable du château. Son développement urbain date de la seconde moitié du XVII^e siècle ce qui est récent et les bombardements de la Seconde Guerre mondiale qui ont détruit le centre ville à 80% ont été un lourd tribut payé à sa fonction de base navale. Cité reconstruite, Brest souffre d'une image largement imméritée de ville austère, bétonnée, à l'architecture ingrate.

I° UN IMPORTANT POTENTIEL

L'aménagement du plateau des Capucins sous maîtrise d'ouvrage publique est une très belle occasion de valoriser et d'animer, en l'ouvrant au public,

un patrimoine antérieur au XX^e siècle, d'une grande qualité et, qui plus est, dans un site exceptionnel.

Les ateliers ont été édifiés entre 1850 et 1890, période de grandes mutations dans l'industrie lourde et la construction navale. Ils ont accueilli, pendant plus d'un siècle et demi des activités de métallurgie et de mécanique navales. Ils sont constitués d'un ensemble de 3 nefs principales à grande élévation (Fig.3). Les murs percés de grandes baies en plein cintre et les toitures vitrées laissent passer largement les rayons du soleil. L'intérieur, baigné de lumière est imposant, comme une cathédrale (Fig.4). Aux nefs sont accolés des bâtiments plus bas, au toit en forme de sheds. L'ensemble forme un vaste carré de 180 mètres de côté.

Ces bâtiments vont être réhabilités et leur utilisation future devra respecter l'architecture des lieux. Il en est de même pour d'autres composantes du périmètre d'étude qui se rattachent à la fonction militaire tels les remparts et les hauts murs, le terrain de la Madeleine ou qui appartiennent à la collectivité comme la prison désaffectée de Pontaniou et la vieille rue de Saint-Malo. Le Bâtiment aux Lions est un cas à part. Appelé, aussi, levée de Pontaniou, c'est un superbe édifice-pont, construit entre 1807 et 1809 pour servir de magasin de matériaux de caftage (Fig.7). Il restera propriété du ministère de la Défense, mais la marine va en confier l'usage à la collectivité. Toutes ces constructions sont protégées au titre de la ZPPAUP⁴ de Brest. Seul le Bâtiment aux Lions est inscrit, depuis peu, à l'inventaire des monuments historiques.

Jusqu'au déplacement récent (2003) de leur activité, les ateliers étaient l'un des sites majeurs de la construction navale à Brest et, certainement, le plus emblématique. Ils sont chargés de la mémoire du travail d'hommes et de femmes appartenant à divers métiers représentant des savoirs et des savoir-faire qui ont évolué dans le temps au gré des avancées technologiques. Ce patrimoine sera pris en compte dans l'étude de programmation.

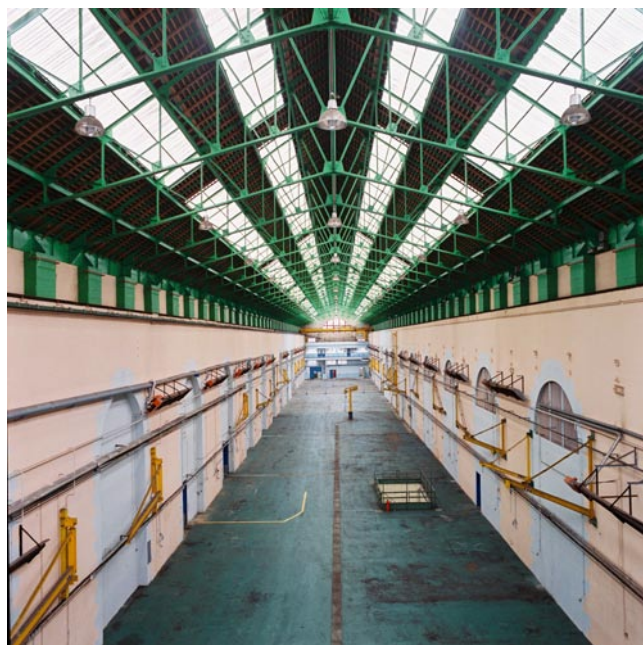


Fig. 4.
Vue de l'une des nefs. (Crédit : René Tanguy)

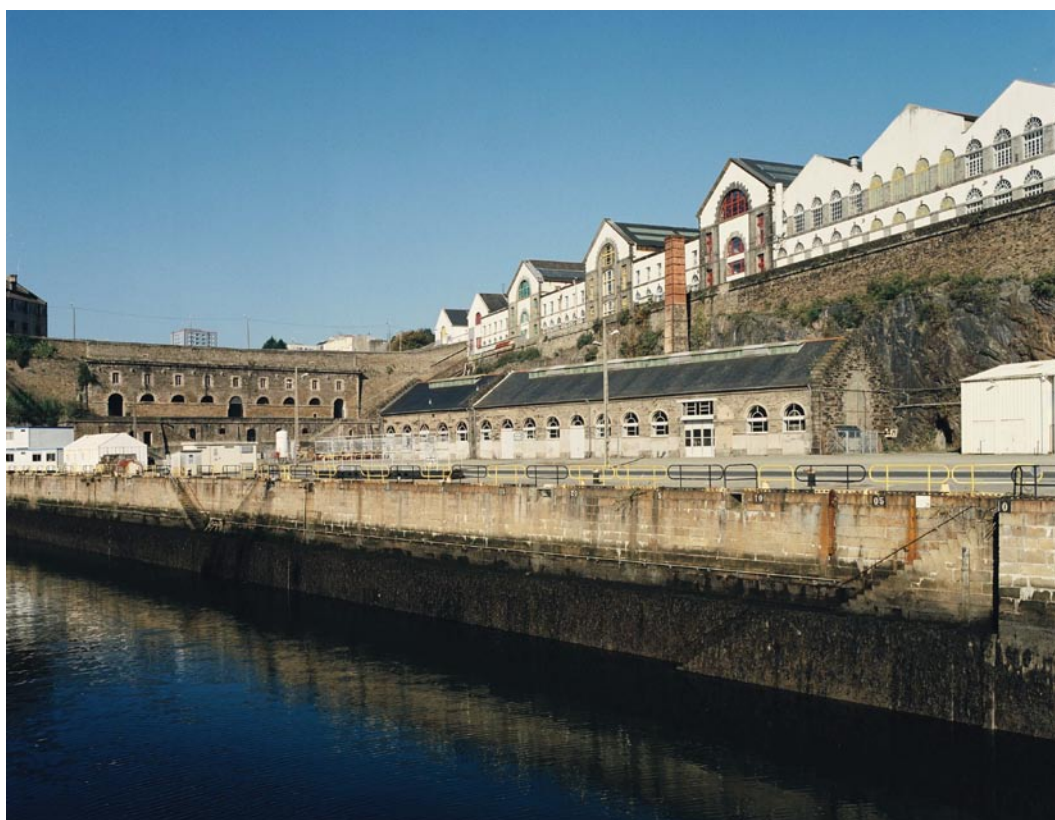


Fig. 7.
Façade sud avec le bâtiment aux Lions et la forge. (Crédit : René Tanguy)

2° L'ÉLABORATION D'UN PROJET PATRIMONIAL

Sur le plan architectural, les professionnels ont pour mission de préserver et de réhabiliter le potentiel existant et de le mettre en valeur dans un projet urbain où la réussite du mariage avec l'architecture contemporaine des bâtiments à construire est un impératif.



Fig. 5.
Le tour Somua
une des machines
sélectionnées lors
de l'inventaire.
(Crédit : René
Tanguy)

services, DCNS, les archives municipales et communautaires, la cinémathèque de Bretagne, le centre François Viète de Nantes, le Conservatoire des Arts et Métiers, IFREMER, l'Université de Bretagne Occidentale à travers l'un de ses laboratoires pluridisciplinaires, le CRBC⁵. Il fera appel à d'autres collaborations, en fonction des besoins. D'ores et déjà, les conseils du CNAM⁶ qui fait référence en matière de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique ont été sollicités.

Quelques initiatives ont déjà été prises, telles la sauvegarde et la mise en valeur d'un choix de grosses machines retenues dans l'inventaire effectué avant le déménagement des ateliers et la réalisation d'un film sur la dernière séance de fonctionnement du marteau-pilon (Fig.5).

Le plan-relief de la place de Brest datant du début du XIXe siècle, conservé au musée des Invalides constitue une source essentielle pour connaître les lieux avant l'implantation des ateliers (Fig.6).

Une vaste opération de collecte des mémoires et de témoignages est lancée auprès des personnels anciens et actuels de l'arsenal, principalement de ceux qui ont travaillé dans les ateliers. La mission est confiée au CRBC qui s'appuie sur les associations et les organisations syndicales. Elle répond à une attente fortement exprimée par la population.

Brest et son pays dont la fonction de défense remonte, au moins, à l'époque gallo-romaine recèle un patrimoine exceptionnel lié aux activités militaires. L'opération des Capucins va permettre de réhabiliter et d'ouvrir au public des éléments importants de ce patrimoine à Brest (Fig.7). D'autres actions sont menées autour de la rade et sur le littoral du Bas-Léon. L'héritage militaire fréquemment localisé dans des sites littoraux remarquables est encore, souvent, inaccessible du fait de son statut. Il est largement méconnu du grand public.

Il serait intéressant de réunir, autour d'un projet de territoire les partenaires publics, les porteurs d'initiatives et la population pour la mise en valeur de cette ressource à des fins culturelles et touristiques.

Par ailleurs, Brest métropole océane projette de créer sur le site, un équipement dédié à la mémoire industrielle et sociale des lieux qui sera également, dans la continuité des innovations, la vitrine des secteurs d'excellence de l'agglomération dans les domaines des sciences et technologies marines. Ce centre d'interprétation trouverait place au coeur des ateliers, dans le monumental atelier des machines et dans le Bâtiment aux Lions. Le centre d'interprétation sera complété par un parcours qui permettra de comprendre comment la ville s'est édifiée et reconstruite autour de son noyau originel, de nature militaire.

Un groupe de réflexion, mis en place par Brest métropole océane travaille à la définition et au contenu du futur centre d'interprétation. Il associe aux services communautaires des partenaires incontournables au projet: la Marine nationale et ses différents



Fig. 6.
Plan relief : vue
vers l'ouest.
(Crédit : Jean-Yves
Guillaume)

Notes

1. DCNS : Direction des constructions navales.
2. MRAI : Mission pour la réalisation des actifs immobiliers du ministère de la Défense.
3. BMA : Brest métropole aménagement, société d'économie mixte.
4. ZPPAUP : Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.
5. CRBC : Centre de recherche bretonne et celtique.
6. CNAM : Centre national des arts et métiers.
7. Le Pays de Brest comprend Brest métropole océane (communauté urbaine) et six communautés de communes littorales du Bas-Léon et de la presqu'île de Crozon.

Les auteurs

Annick CLÉAC'H

Géographe.

Vice-présidente de Brest Métropole Océane (2001-2008), chargée de l'urbanisme et des grands projets.

Association « Valoriser les patrimoines militaires »
www.valoriser-patrimoines-militaires.fr
Octobre 2010